

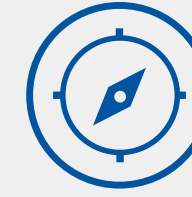
Soyons conscients de l'impact que tout type d'activité nautique peut avoir et agissons en conséquence!



MON EMBARCATION

AVANT DE PARTIR :

- Surveillons les conditions météorologiques qui peuvent changer très rapidement;
- Inspectons nos embarcations et vérifions les fuites d'huile;
- Vérifions le réservoir d'essence : 1/3 pour partir, 1/3 pour revenir et 1/3 en réserve;
- Utilisons un système prévenant les fuites lors du remplissage de carburant;
- Avant et pendant la navigation, ne consommons pas d'alcool;
- Évitions la surcharge de l'embarcation;
- Ayons des gilets de sauvetage approuvés au Canada pour chaque personne à bord et portons-les;
- Transportons une trousse de premiers soins, quelques outils de base et des pièces de rechange;
- Assurons-nous que l'équipement de communication fonctionne et que les invités savent comment l'utiliser;
- Utilisons des contenants réutilisables, en aluminium ou en plastique, et évitions tout ce qui est en verre;
- Rappelons-nous que les « true-pipes » sont interdits à moins de 5 km de toute côte habitée (donc interdits sur tout le lac Kénogami);
- Utilisons des embarcations dont le système d'échappement est conforme aux normes de l'industrie. Les conducteurs de bateaux de performance, qui sont munis d'un système appelé « silent choice » qui assourdit le bruit et le ramène à celui d'un bateau conventionnel, doivent l'utiliser.
- Respectons l'ordre d'arrivée aux rampes de mise à l'eau.



SUR LE LAC KÉNOGAMI,
UN GPS EST UN OUTIL
TRÈS UTILE...



UN GBS
« GROS BON SENS »
EST AUSSI DE MISE!

UNE STATION DE LAVAGE DES EMBARCATIONS MISE À VOTRE DISPOSITION

Située au débarcadère du quai de l'Éperlan (4239, chemin de l'Église, secteur Lac-Kénogami)

Pourquoi une station de lavage?

Pour prévenir les espèces exotiques envahissantes (EEE)
Une EEE est un végétal, un animal ou un micro-organisme introduit hors de son aire de distribution.



Les EEE causent d'énormes dommages, tels que :

- L'obstruction des prises d'eau potable;
- Des bris sur les embarcations, les moteurs et les équipements de pêche;
- La diminution du capital de pêche par l'introduction de nouveaux compétiteurs;
- Le rétrécissement des voies de navigation et la diminution de l'usage des plans d'eau par les usagers.

AVANT LA MISE À L'EAU DE L'EMBARCATION :

Inspectons et nettoyons soigneusement la coque, le pied du moteur, l'hélice, la remorque de l'embarcation et tout autre équipement.



SUR LE LAC KÉNOGAMI

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE JETER DANS LE LAC OU SUR LE RIVAGE : déchets, espèces exotiques envahissantes, eaux usées, essence, huiles et autres contaminants.

Pour toute embarcation munie d'une toilette, assurons-nous qu'aucune matière ne puisse se retrouver dans le lac. Pour connaître les meilleures pratiques, visitons le lac-kenogami.saguenay.ca.

EN NAVIGUANT SUR LE LAC KÉNOGAMI

- Évitions les bruits inutiles ou répétés causés par des virages serrés, des acrobaties ou des sauts de vague, courses, des encerclements répétés;
- Maintenons le volume de la radio et de la musique dans l'embarcation à un niveau raisonnable, particulièrement en soirée;
- Évitions d'approcher :
 - À moins de 100 mètres (330 pieds) d'un nageur ou d'une embarcation non motorisée ou en arrêt;
 - À moins de 30 mètres (100 pieds) d'une embarcation motorisée;
- Naviguons à une vitesse inférieure à 10 km/h à moins de 30 mètres (100 pieds) de la rive ou dans un secteur où il y a moins de 3 mètres (10 pieds) d'eau en profondeur;
- Levons le pied du moteur dans une zone de moins d'un mètre d'eau (3 pieds) en profondeur;
- Limitons la navigation à grande vitesse au centre du lac ou dans les zones éloignées des résidences, pour des raisons de sécurité et de quiétude;
- Privilégions un départ et une arrivée perpendiculaires à la rive;
- Respectons la signalisation et les bouées.

IL EST D'AUTANT PLUS IMPORTANT DE RESPECTER CES RÈGLES DANS LE CAS :

DES BATEAUX DE PERFORMANCE ET MOTOMARINES, puisque ces embarcations sont les plus à risque de causer des impacts nuisibles sur le lac. Soyons particulièrement conscients des effets négatifs qu'elles peuvent avoir sur le lac, l'érosion des berges, les résidents et les autres utilisateurs.

DU WAKEBOARD, DU SURF, DE LA TRACTION DE TUBE OU D'AUTRE GONFLABLE, considérant que ces activités génèrent de plus grosses vagues et qu'elles comportent un certain risque. Pratiquons ces activités dans les zones d'eau profonde et où il y a peu de circulation.

EN NAVIGUANT PRÈS DES BARRAGES

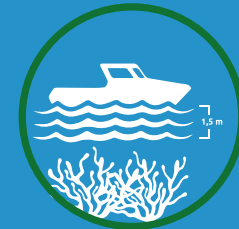
- Maintenons une distance adéquate avec les endroits dangereux indiqués par les affiches, les estacades, les bouées et les barrières;
- Des sirènes sont installées sur les barrages pour indiquer l'imminence d'une opération comme l'ouverture d'une vanne. Portons-y attention!

cehq.gouv.qc.ca

EN NAVIGUANT DANS LES BAIES ET SUR LE LAC DU CAMP

Les baies et le lac du Camp démontrent des signes prématurés de vieillissement tels que : eau chaude, fond vaseux, forte présence de plantes aquatiques, eau brouillée.

Ralentissons ce phénomène : adoptons des comportements responsables...



Circulons à vitesse réduite (- de 10 km/h)



Évitions de circuler dans les plantes aquatiques



Naviguons dans la partie profonde du lac



Soyons responsables de nos vagues



Levons le pied du moteur dans les zones de 1,5 mètres et -



Évitions les rassemblements de bateaux

Ville de Saguenay

CARTE DU LAC KÉNOGAMI
À L'INTÉRIEUR



LE LAC KÉNOGAMI,
UNE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT,
UNE ZONE SANS ACCIDENT!



SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

CODE D'ÉTHIQUE DES PLAISANCIERS DU LAC KÉNOGAMI

NUMÉROS D'URGENCE

SI UN ACCIDENT SURVIENT, DÈS QUE VOUS POUVEZ LE FAIRE, **APPELEZ LES SERVICES D'URGENCE EN COMPOSANT LE 9-1-1.**

AUTRES NUMÉROS ET LIENS UTILES

Service de police de Saguenay :
418 699-6000

Service de sécurité incendie :
418 698-3380

COVID-19 – ligne gouvernement du Québec :
1 877 644-4545

Pour connaître le niveau de l'eau du lac Kénogami :
cehq.gouv.qc.ca

POUR SIGNALER UNE BOUÉE DISPARUE OU BRISÉE :

Corporation du parc régional du lac Kénogami
au **418 673-0994**

POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE

de la station pour bateaux du parc Paul-Roger-Cantin et des pompes à essence, ainsi que de la station d'essence et de lavage du site de l'Éperlan :

lac-kenogami.saguenay.ca

MERCI À NOS PARTENAIRES :



LE LAC KÉNOGAMI, UNE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT,
UNE ZONE SANS ACCIDENT!



Naviguons à une vitesse inférieure à 10 km/h à moins de 30 mètres (100 pieds) de la rive ou dans un secteur où il y a moins de 3 mètres (10 pieds) d'eau en profondeur



Circulons à vitesse réduite (- de 10 km/h)

Ensemble, protégeons cette ressource exceptionnelle et partageons les eaux de ce lac « réservoir » de manière responsable!

CARTE NAUTIQUE

CODE D'ÉTHIQUE ET PLUS DE DÉTAILS : lac-kenogami.saguenay.ca

SUIVONS toujours le corridor balisé, entre les bouées rouges et vertes, plus près des bouées rouges lorsque nous montons le courant et plus près des bouées vertes lorsque nous descendons le courant. Le sens du courant dans chacun des secteurs du lac est indiqué par une flèche bleue sur la carte.

POUR UNE VERSION INTERACTIVE : Dans un souci de sécurité, la Corporation du parc régional du lac Kénogami (CPRLK) se charge de mettre en place le balisage sur le lac et a mis à la disposition des utilisateurs des cartes nautiques interactives pour appareils mobiles : igloocreations.com

